

Christiane CHAULET ACHOUR

La décolonisation algérienne : une mise à l'épreuve de l'idée de révolte chez Aimé Césaire et Albert Camus – Janvier 1956

L'objectif est de cerner, au plus près de deux discours, les positionnements des deux écrivains face à la guerre d'indépendance algérienne, en janvier 1956. Dans quelle mesure un intellectuel écrivain a la capacité ou non d'échapper aux déterminations de son milieu d'origine et aux potentialités ouvertes par son parcours ?

Plutôt que de proposer une sorte de balayage de l'idée de révolte chez Césaire et Camus et d'essaimer quelques citations de sa concrétisation en « conversion » fictionnelle ou essayiste, il m'a semblé plus productif de choisir, dans un laps de temps très court – la troisième semaine de janvier 1956 –, deux discours qu'ils ont prononcés dans le contexte de la guerre en Algérie. Il s'agit donc, à partir de l'« Appel pour une trêve civile » lancé par Camus à Alger, le 22 janvier 1956 et « La Mort des colonies », intervention de Césaire à Paris, le 27 janvier de la même année, de contextualiser leurs prises de position et donc d'apprécier le chemin entre des essais non indexés à un événement dans l'actualité et un discours prononcé dans la tourmente.

Avant janvier 1956

Auparavant, on peut se demander s'il y a échanges entre eux ou s'il y a partage de réseaux intellectuels. On note que le nom d'Albert Camus apparaît dans le comité de patronage du premier numéro de *Présence Africaine* le 1^{er} décembre 1947. Par ailleurs, en 1948, ils écrivent tous deux dans la même revue, *Chemins du monde*. Le numéro de septembre 1948, « Destin de l'individu dans le monde actuel » contenait un débat auquel participait Camus ; quant à Césaire, c'est dans cette revue, au numéro suivant, qu'il publie le premier texte qui, revu et augmenté, donnera le *Discours sur le colonialisme*, « L'impossible contact » dans le dossier d'actualité « La fin de l'ère coloniale ». Il y pose déjà les deux équations essentielles : « La civilisation est une barbarie » et « Colonisation = chosification ».

Si dans « Misère de la Kabylie » en 1939, Camus a plaidé contre l'extrême pauvreté des Kabyles et l'injustice que cela représente, sa demande en fin de démonstration est un souhait de plus de justice et de plus d'égalité et non une remise en cause du système colonial. Même constat dans les articles de *Combat* en 1945 à propos de la répression des manifestations du 8 mai 1945 en Algérie. Il plaide alors et toujours pour une réforme du système et non pour sa disparition et il prévient le pouvoir français que c'est, de cette façon, qu'on évitera le pire, selon lui ; pour « sauver l'Afrique du Nord », il faut de meilleures lois, des hommes plus

justes. Ce qui importe c'est de lutter contre la haine : « C'est la force infinie de la justice et elle seule qui doit [...] aider à reconquérir l'Algérie et ses habitants¹. » Ce que l'on peut reconnaître à Camus, c'est son espoir têtu de parvenir à « sauver » l'Algérie à laquelle il tient, c'est, au-delà de l'aveuglement, une sincère dénonciation de nombreux dysfonctionnements du système mais aussi, au-delà de l'indignation, une totale inaptitude à accepter sa disparition.

Avant les deux discours de janvier 1956, Camus et Césaire ont publié chacun un écrit important sur cette thématique de la révolte, *L'Homme révolté* en 1951 et le *Discours sur le colonialisme* de 1950 à 1955², cette dernière date marquant l'édition dernière à Présence Africaine ; retenons aussi l'image évoquée par R. Fonkoua de la foule qui se fait dédicacer l'essai au Congrès des écrivains et artistes noirs à la Sorbonne en septembre 1956. Il est préférable de choisir le *Discours* pour Césaire par rapport à son intervention du 27 janvier 1956 car le mouvement de la Négritude, dont on sait qu'il fut un des principaux animateurs et producteurs, ne recouvre pas entièrement le « non » de la révolte contre le colonialisme.

En le lisant, on comprend bien que Césaire entend « sortir des chemins de la naïveté³ » et qu'il démontre que ce qui se passe dans une colonie n'est pas dû aux « défauts » de la machine à civiliser mais est inhérent au système colonial lui-même comme le montre bien dans ses recherches Olivier Le Cour Grandmaison⁴. C'est sans aucun doute une conception différente de l'humanisme qui se joue entre les deux discours que nous voulons analyser. *Discours sur le colonialisme* est une condamnation ferme et sans ambiguïté de ce système politique. Quand Césaire s'exprime à la salle Wagram en janvier 1956, son *Discours* est une des références du discours anticolonialiste en France, ce que n'est pas *L'Homme révolté* qui s'adresse aux occidentaux à partir d'une réflexion beaucoup plus générale sur la révolte.

En effet donc, du côté de Camus, la référence en matière de révolte est son essai *L'Homme révolté* qui paraît chez Gallimard en 1951 mais qui est en gestation bien avant. L'origine de l'écriture de cet ouvrage est tout à fait différente de celle de Césaire. Camus s'en est expliqué en novembre 1952, dans son texte « Défense de *L'Homme révolté* ». Il précise qu'il a écrit cet essai pour essayer de comprendre ce qui se passait en 1940 :

¹ Dernière formulation extrêmement claire.

² L'histoire du *Discours* a été très analysée : cf. R. Fonkoua, *Aimé Césaire*, Paris, Perrin, 2010 : Chapitre V, « Civilisation et barbarie. Le discours anticolonialiste », pp. 143-184. Cf. aussi, *Aimé Césaire – Discours sur le colonialisme*, dit par Antoine Vitez, commentaire de Daniel Delas, Paris, éditions Textuel/INA, collection « La voix au chapitre », 2009.

³ R. Fonkoua, op. cit., p. 150.

⁴ Olivier Le Cour Grandmaison : *Coloniser, exterminer : Sur la guerre et l'État colonial*, Paris, Fayard, 2005 - *La République impériale: politique et racisme d'État*, Paris, Fayard, 2009. Ces deux ouvrages ont été édités en Algérie et traduits en arabe en 2007 et 2009. Voir aussi : *De l'indigénat. Anatomie d'un "monstre" juridique: le droit colonial en Algérie et dans l'empire français*, Paris, Zones/La Découverte, 2010.

« Je ne comprenais pas que des hommes puissent en torturer d'autres sans cesser de les regarder [...] J'apprenais que le crime pouvait aussi se raisonner, faire une puissance de son système, répandre ses cohortes sur le monde, vaincre enfin, et régner. Que faire alors sinon lutter pour empêcher ce règne ?⁵ »

C'est bien la Seconde Guerre mondiale qui est à l'origine de cette longue dissertation et, comme dans *La Peste*, le colonialisme n'est pas inclus dans cette méditation car il ne fait pas partie des « totalitarismes » dénoncés par Camus. On peut lire :

« [...] Le problème de la révolte semble ne prendre de sens précis qu'à l'intérieur de la pensée occidentale [...] En société, l'esprit de révolte n'est possible que dans les groupes où une égalité théorique recouvre de grandes inégalités de fait. Le problème de la révolte n'a donc de sens qu'à l'intérieur de notre société occidentale.⁶ »

Dans la notice qui accompagne l'édition de l'essai dans la seconde édition de la Pléiade, Raymond Gay-Crosier et Maurice Weyembergh exhortent à bien situer *L'Homme révolté* dans « les conflits entre la droite et la gauche françaises [...] dans le cadre planétaire dominé, après la guerre, par l'opposition entre les deux superpuissances, les Etats-Unis et l'Union Soviétique, entre les démocraties occidentales et le monde communiste que sépare désormais le rideau de fer⁷. »

Sans entrer dans le détail de ces deux essais antérieurs, on peut constater que les deux écrivains n'arrivent pas avec les mêmes idées et les mêmes dispositions dans ce qui va bouleverser l'équilibre politique de la métropole et de ses DOM et colonies. Sont-ils, dans ce cas de figure, poéticiens ou praticiens de la révolte ? Le contexte est celui de la guerre d'Algérie/guerre de libération nationale qui a pris son véritable poids pour les protagonistes du conflit tout au long de l'année 1955. Ce mois de janvier 1956 ouvre à une intensification de la guerre que les historiens ont bien étudiée.

Alger 22 janvier 1956, *Pour une trêve civile en Algérie – Appel d'Albert Camus*⁸

Il est intéressant, en 2013, de suivre le récit de l'événement qu'en a donné Emmanuel Roblès, à la demande de Francine Camus⁹, car il montre bien que se rendre à Alger pour lancer cet

⁵ Cf. le tome III des *Œuvres complètes*, La Pléiade, p. 366 (désormais : OC III).

⁶ OC III, p. 77.

⁷ OC III. Notice très intéressante à lire pp. 1213 à 1236. Citation, p. 1222.

⁸ Le texte de cet *Appel* est publié à Alger, en brochure et en France, dans la revue *Demain* (hebdomadaire socialiste) (26 janvier au 1^{er} février 1956), sous le titre « Trêve pour les civils innocents ». Il paraît dans *Chroniques Algériennes - Actuelles III (1939-1958)* en 1958 et figure dans le Tome IV des *Œuvres Complètes* de la Pléiade avec une notice d'Agnès Spiquel et Philippe Vanney (pp. 1407-1422 et 1445-1447).

⁹ Cf. E. Roblès, *Albert Camus et la trêve civile*, CELFAN Edition Monographs, Temple University, Philadelphia, 50 p. Il faut y ajouter des informations supplémentaires sur le groupe d'Alger : Dominique Sintès, « René Sintès (1933-1962) – Un peintre dans le brasier algérois », pp. 21 à 39, dans le numéro d'*Algérie Littérature/Action*, 173-176, sept.-déc. 2013, consacré au peintre René Sintès et à l'écrivain Mouloud Feraoun tous deux assassinés par l'OAS en 1962. C'est l'épouse du peintre, Evelyne Chauvin, qui a dactylographié cet *Appel* – information

Appel n'était pas anodin et sans danger dans l'atmosphère de l'époque ; les précautions prises par ses amis ont pu protéger Camus d'une action des ultras de l'Algérie française.

Roblès situe cette conférence dans le contexte de l'émergence du groupe des « Libéraux » et de l'initiative de Charles Poncet, Jean de Maisonneuve et Louis Miquel. Comme le 30 décembre 1955 Camus avait pris position en faveur du vote pour Mendès-France dans *L'Express*, la conférence a été différée au 22 janvier 1956, pour laisser les passions se calmer car l'opposition à Mendès-France était forte en Algérie. Roblès rappelle les réunions de préparation, rue du Léopard, dans les locaux de répétition de la troupe de théâtre arabe de Mahieddine Bachtarzi¹⁰. Camus sort désabusé et troublé à cause de ce qu'il a entendu de la part des Algériens présents : « Je lui dis qu'à Paris il vivait trop loin de nos réalités » note Roblès et il lui propose d'assister à une réunion plus ouverte des Libéraux dont Camus sortira « désorienté et sombre ». Au moment de le quitter à l'hôtel Saint Georges où il loge, Camus a cette réflexion : « D'ici peu tout ceci tournera à une effroyable guerre civile, à une véritable guerre ethnique. Les Européens eux-mêmes finiront par se massacrer entre eux. »

Jacques Chevallier¹¹ étant revenu sur l'accord donné pour une salle des Fêtes de la mairie par crainte de troubles, la salle de substitution est celle du Cercle du Progrès, de l'Association des Oulémas. Camus n'a pas d'objection. Roblès fait le récit des pressions subies pour annuler la conférence, de sa visite au Cheikh El Okby que Camus lui a demandé de faire. Il raconte l'organisation, le service d'ordre, « des ouvriers algériens » chargés de surveiller l'auditoire. Camus arrive sur les lieux avec Poncet et deux amis de Belcourt qui lui servent de garde du corps durant tout son séjour algérois.

La place du gouvernement (actuellement Place des martyrs) est noire de monde et les CRS sont en position. A l'intérieur, la salle est comble¹². Camus lit son discours. Sur la place, on entend les cris des ultras : « Mendès au poteau ! Camus à mort ! » Roblès poursuit : « L'idée me vient que si quelque fou lance une grenade dans cette masse tout peut finir en carnage.

inédite malgré les nombreux récits faits de l'événement (l'oubli des « petites mains »...). Elle écrit à son père : « sans vouloir te donner d'espoirs trop précis, qu'il me suffise de te dire qu'Albert Camus est à Alger et que [...] j'ai eu le plaisir de passer toute une matinée avec lui [...] Pour la première fois j'ai pleuré sur ce pays, la veille de sa conférence privée alors que tout était contre nous, que les difficultés devenaient de plus en plus graves, et que des menaces avaient été proférées par la clique des gros colons », pp. 35-36.

¹⁰ Du côté algérien sont présents l'avocat Ahmed Chentouf, l'éditeur Mimouni, Amar Ouzegane, Mohammed Lebjaoui, membre important du FLN, Moussaoui, Mouloud Amrane, quelques comédiens de la compagnie Mahieddine. Chacun de ces noms mériterait un commentaire pour comprendre les différentes opinions d'alors qui mettent un espoir dans cette conférence, en dehors des Libéraux.

¹¹ Cf. une biographie récente, José-Alain Fralon, *Jacques Chevallier, l'homme qui voulait empêcher la guerre d'Algérie*, Fayard, 2012.

¹² Roblès cite la présence d'Ahmed Francis, de Tewfik El Madani, du Cheikh El Okby, amené sur un brancard, de Ferhat Abbas : lui et Camus s'embrassent.

Camus aussi a jeté un coup d'œil et la même angoisse a dû lui venir. A cause de l'épaisse chaleur il a le front trempé de sueur et l'essuie parfois d'un geste prompt. [...] Quand Camus a terminé, très applaudi, je lis la motion proposée, demande qu'on signe les listes. Camus s'essuie le visage, me souffle : "Dépêche-toi, écoute, si tu peux". » La parole est donnée au pasteur Capieu, au R.P. Cuoq, au docteur Khaldi « qui exhorte les musulmans présents à approuver la motion. Ferhat Abbas n'intervient pas. Plus tard on me dira que le Front le lui a interdit. »

Par mesure de prudence, ils sortent tous par une porte de derrière et regagnent hôtel et demeures : « Nous nous séparons avec le sentiment qu'en dépit de tout cette journée est porteuse d'espoir, et puis, rien d'irréparable ne s'est produit. »

Roblès fait part de la suite : les coups de téléphone chez lui le lendemain « félicitations et menaces anonymes alternent ». Il donne d'autres informations connues plus tard : « En 1962, notre camarade du comité, Amar Ouzegane, dans son livre, *Le Meilleur combat*, paru après la mort de Camus, révélera que l'impressionnante discipline de la population musulmane pendant la durée de la manifestation avait été imposée et contrôlée par le responsable du front pour Alger-ville, Areski Bouzerina, dit Hédidouche, plusieurs fois condamné à mort par contumace. S'il l'avait su, Camus aurait, je pense, apprécié cette situation d'un condamné à mort protégeant un homme venu plaider pour des vies humaines. »

Roblès donne aussi les réactions de la presse algéroise : « *Le Journal d'Alger* publie un compte-rendu d'Edmond Brua favorable à notre cause, illustré d'une photo où l'on voit des manifestants qui, après avoir quitté la place, se sont rassemblés, bras levé à l'hitlérienne, devant la statue équestre de Jeanne d'Arc. *La Dépêche* nous insulte et, cyniquement, exprime ses regrets car si nous n'avions pas pris tant de précautions, quelle belle occasion de nous assommer tous ! *L'Echo*, lui, nous traite d'intellectuels et d'utopistes¹³. »

Dernier témoignage d'un jeune Algérois de l'époque, engagé dans la lutte pour l'indépendance : « Le 22 janvier 1956, Albert Camus vient à Alger lancer, au Cercle du Progrès, son appel pour la trêve civile, ce qui paraît irréaliste, alors que, depuis décembre 1954, les représailles collectives à l'encontre des populations civiles n'ont pas cessé et que la vue aérienne d'un village de Kabylie bombardé fait la une de *Paris Match*. Cependant, sous les fenêtres du Cercle, des braillards ultra-colonialistes crient à la trahison. [Et plus loin, il note, après les manifestations contre Guy Mollet en février et le vote des pouvoirs spéciaux le

¹³ Il s'agit de *La Dépêche algérienne* et de *L'Echo d'Alger*.

12 mars 1956] À Alger, les groupes d'étudiants ultras, qui ont manifesté contre Camus puis contre Guy Mollet, se sentent victorieux¹⁴. »

Venons-en maintenant au discours, à l'*Appel* lui-même. Camus assume personnellement ses propos tout en les situant dans l'ensemble de ce que recherchent les Libéraux. L'*Appel* est le point d'orgue et l'aboutissement des convictions que l'écrivain a clairement exprimées dans ses articles de *L'Express* d'octobre 1955 à janvier 1956. Toutefois il insiste en ouverture et en conclusion sur sa légitimité personnelle à le lancer. Il se présente comme « un homme et un écrivain qui a consacré une partie de sa vie à servir l'Algérie. » Il refuse la qualification d'« homme politique » mais rappelle l'idée qu'il se fait de « son métier d'écrivain » :

« Ma seule qualification est d'avoir vécu le malheur algérien comme une tragédie personnelle et de ne pouvoir, en particulier, me réjouir d'aucune mort, quelle qu'elle soit. Pendant vingt ans, avec de faibles moyens, j'ai fait mon possible pour aider à la concorde de nos deux peuples. »

Passant à la 3^{ème} personne pour parler de lui-même, il déclare que cet homme qu'il leur a présenté, « son seul souci ne peut plus être que d'épargner à son pays un excès de souffrances. »

En fin de discours, après avoir exposé ses objectifs, il revient à ses propres sentiments pour emporter la conviction de ses auditeurs :

« Si j'avais le pouvoir de donner une voix à la solitude et à l'angoisse de chacun d'entre nous, c'est avec cette voix que je m'adresserais à vous. En ce qui me concerne, j'ai aimé avec passion cette terre où je suis né, j'y ai puisé tout ce que je suis, et je n'ai jamais séparé dans mon amitié aucun des hommes qui y vivent, de quelque race qu'ils soient. »

Se hissant à la hauteur des grands événements historiques, il adopte la posture du guide :

« La tâche des hommes de culture et de foi n'est, en tout cas, ni de désertier les luttes historiques, ni de servir ce qu'elles ont de cruel et d'inhumain. Elle est de s'y maintenir, d'y aider l'homme contre ce qui l'opprime, de favoriser sa liberté contre les fatalités qui le cernent. »

Quels sont donc les objectifs de l'*Appel* ? Ils sont qualifiés avant d'être énoncés : « effort d'apaisement », « dialogue », « appel de simple humanité », « un devoir d'humanité » et après avoir énoncé l'objectif, au centre du discours, Camus revient sur tous ces qualifiants :

« De quoi s'agit-il ? D'obtenir que le mouvement arabe et les autorités françaises, sans avoir à entrer en contact, ni à s'engager à rien d'autre, déclarent, simultanément, que pendant toute la durée des troubles, la population civile sera, en toute occasion, respectée et protégée. »

« Aucune cause ne justifie la mort de l'innocent ». Camus insiste sur le fait qu'il ne demande pas un arrêt de la guerre – il n'en a pas les moyens –, ni une prise de position politique car alors les dissensions se feraient jour ; mais uniquement « une trêve qui concernerait les civils innocents. » Bien évidemment, les « autorités françaises » remettront en cause cette notion de

¹⁴ Pierre et Claudine Chaulet, *Le Choix de l'Algérie - Deux voix, une mémoire*, Alger, Barzakh, 2012, p. 170.

civils innocents dans une guerre de guérilla. De plus, Camus nivelle les faits qui se passent dans le pays depuis plus d'une année et même auparavant durant la colonisation.

On constate que Camus, dans ses articles de *L'Express*, dans cet *Appel* ou dans les *Carnets*, ne fait jamais état d'une lecture de tout ce qui est publié par l'adversaire qu'il ne veut pas prendre en considération puisqu'il a refusé toute légitimité au FLN, parlant plutôt d'« empire arabe », d'« empire d'islam », isolant, comme il le fera dans *Le Premier homme*, en gestation de 1953 à sa mort, les anonymes. Les seuls en qui il affirme se reconnaître sont les acteurs de l'utopie dont il rêve pour la fin de son livre, les pauvres, « la plupart arabes et quelques uns français ». Si cette terre leur est rendue, « le grand anonymat deviendra fécond. »

Justement, à qui s'adresse-t-il ? La première mention de ses interlocuteurs est « des Algériens, français ou arabes ». Puis reviendra à intervalles réguliers dans le discours, la binarité « Arabes et Français » ou « Français et Arabes » en un entêtement significatif dans les appellations. Il les établit comme deux « peuples » sans vouloir rentrer dans une contextualisation, historique, sociologique et civilisationnelle de leurs présences dans le pays. Ce à quoi on assiste est une « guerre civile », « les deux peuples embrassés dans une même fureur mortelle », le danger qui menace de voir « ce grand pays se briser en deux ». Il faut sortir d'un « délire xénophobe », de part et d'autre.

« L'éternelle querelle du premier responsable perd alors son sens. Et pour n'avoir pas su vivre ensemble, deux populations, à la fois semblables et différentes, mais également respectables, se condamnent à mourir ensemble la rage au cœur. »

L'Histoire et le vécu de la colonisation sont évacués au profit d'un présent dramatisé.

Dans le renvoi dos à dos qui voudrait devenir la conviction d'un cœur à cœur possible, tout est nivelé de l'Histoire et de ses retombées qui ont acculé les Algériens – ceux qui veulent leur indépendance – à l'entrée dans la violence. Le vocabulaire utilisé vient renforcer les formules binaires d'opposition et de conjugaison. « Arabes » et « Français » : ces appellations font sens, particulièrement la première car la seconde dit bien l'appartenance à la nation française, ce « nationalisme »-là que Camus revendique à un moment de l'*Appel*, se définissant toujours par ailleurs comme Français d'Algérie¹⁵ et s'adressant prioritairement, dans ce discours aux siens. Cela fait des années que les « camusiens » expliquent aux Algériens, avec patience ou irritation, que l'usage de ce mot n'est pas vraiment connoté, qu'il est un « usage d'époque ». Laissons donc de côté les fictions qui précèdent la guerre. Mais après 1954, le choix du terme « Arabes » pour désigner les Algériens, en résistance contre le

¹⁵ C'est toujours ainsi que s'est défini Camus. Ses premiers remerciements à l'ambassadeur de Suède le 17 octobre 1957 qui lui annonce l'attribution du Prix Nobel de Littérature et qui courent sur les ondes en France le 17 octobre 2013 sont clairs : il remercie pour son pays et pour le « Français d'Algérie » qu'il est.

colonialisme pour l'émergence d'une Nation n'est plus anodin : c'est un choix de langage, c'est une position politique. C'est le refus du sujet national et le maintien du sujet colonial quelles que soient les intentions humanistes, aussi sincères soient-elles et on n'a aucune raison de douter qu'elles le soient, qui accompagnent le discours. Camus ne propose pas « la fin du colonialisme » mais son aménagement avec plus de justice et de droits. En même temps, il associe toujours ce « devoir de démocratisation », en quelque sorte, du colonialisme, d'une lucidité politique : être plus juste peut permettre de soustraire les Arabes aux idées nationalistes qu'encouragent des Nasser et des Bourguiba. A son sujet, Alain Ruscio évoque plus une protestation humaniste, anti-raciste, fraternaliste et réformatrice qu'anticolonialiste. Et l'associant à Mauriac, il écrit : « C'est comme humanistes épris de justice, comme moralistes effrayés par la politique gouvernementale et par les exactions de l'armée, comme Français soucieux de ne pas entraîner leur pays dans un choix avec l'islam [...] plus que comme partisans de l'émancipation des peuples colonisés, qu'ils réagirent¹⁶. » Dans le contexte de l'époque, c'était déjà un pas. Camus n'a jamais pu aller au-delà. C'est ce que montre bien sa définition unilatérale du « terrorisme » qui est toujours celui des Arabes¹⁷.

27 janvier 1956, Aimé Césaire, « La Mort des colonies »

Les différentes biographies lues sur Césaire passent sous silence ou ne s'attardent pas sur le récit du vécu de ce meeting. Même s'il n'était pas anodin, y participer ne représentait pas les mêmes dangers physiques que la tenue de la conférence de Camus cinq jours auparavant à Alger car ce qui deviendra l'OAS n'avait pas encore structuré, en métropole, son opposition à l'avènement de l'indépendance. On sait qu'en octobre 1955, à l'initiative de Robert Antelme, Dionys Mascolo, Louis-René des Forêts et Edgar Morin, un Appel est adressé « à tous ceux qui font profession de s'adresser à un public, et par là [...] portent [...] la responsabilité de la tragique inertie » qui pèse sur la France. Il les invite à constituer un « Comité d'action contre la poursuite de la guerre en Afrique du Nord » et à s'engager « à agir de toutes les façons et dans tous les domaines pour mettre fin [...] à une guerre qui est une menace contre la République en même temps qu'un crime contre le genre humain¹⁸. » Ce Comité organise, le

¹⁶ « Face aux guerres coloniales, de l'Indochine à l'Algérie : parcours de Mauriac, Sartre et Camus », intervention au Colloque international organisé par Catherine Brun en collaboration avec la Bibliothèque nationale de France, l'Institut du Monde Arabe ; l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 / CNRS (EAC 4400), *La Guerre d'Algérie, une guerre comme les autres ?*, 6-7 décembre 2012. (Notes prises lors de l'intervention).

¹⁷ Cf. Catherine Brun et Olivier Penot-Lacassagne, *Engagements et déchirements – Les intellectuels et la guerre d'Algérie*, Gallimard-IMEC éditeur, p. 57 et pp. 94-95. Ce catalogue de l'exposition est une excellente remise en contexte des deux discours que nous étudions.

¹⁸ Catherine Brun et Olivier Penot-Lacassagne, op. cit., p. 50.

27 janvier 1956, un meeting à la salle Wagram à Paris. Après le meeting, les différentes interventions ont été rassemblées en brochure avec comme titre, *Guerre d'Algérie et Colonialisme*. Les textes sont de Jean Amrouche, Robert Barrat, Aimé Césaire, Alioune Diop, Michel Doo Kingue, Jean Dresch, Daniel Guérin, Michel Leiris, André Mandouze, Dionys Mascolo, Jean-Jacques Mayoux, Joseph Raseta, Jean Rous, Jean-Paul Sartre et Pierre Stibbe¹⁹. Les mots d'ordre étaient :

- « - Pour l'abolition du régime colonial
- Pour le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes
- Pour la solution pacifique du problème algérien. »

Les Temps modernes choisissent de publier dans le n°123 d'avril 1956, l'intervention de Césaire et celle de Sartre²⁰. Le dossier réuni par Catherine Brun et Olivier Penot-Lacassagne donne le fac-similé de la réponse de Jean Rostand, du refus de Georges Duhamel, de la lettre de Jean Paulhan et du tiré-à-part à compte d'auteur de l'intervention de Daniel Guérin, « L'Algérie n'a jamais été la France »²¹. Pour finir cette contextualisation, Pierre Chaulet, après avoir évoqué Camus, poursuit : « Cinq jours après l'*Appel* de Camus, André Mandouze, au sortir de ses entrevues officielles et secrètes, lance, lors d'un meeting à la salle Wagram à Paris, le 27 janvier : "Je vous apporte le salut de la résistance algérienne !" »²² »

Les Temps Modernes font précéder le texte de Césaire, après son titre, du chapeau suivant :

« Le 27 janvier 1956, sous l'égide du "Comité d'action des intellectuels contre la poursuite de la guerre en Afrique du Nord", un grand meeting s'est tenu à Paris, salle Wagram. Tous les orateurs mirent en évidence le caractère colonialiste de la guerre d'Algérie et réclamèrent la paix immédiate par la négociation avec les chefs de la Résistance. Nous publions ici deux interventions : celles d'Aimé Césaire et Jean-Paul Sartre. »

Effectivement, comme l'avait fait Camus, Césaire commence par dire à quel titre, personnellement, il prend la parole lui qui n'est pas « un spécialiste de l'Afrique du Nord », lui qui ne connaît pas l'Algérie, lui qui n'a « aucune solution inédite à proposer, aucune idée originale à suggérer. » S'il prend la parole c'est en « qualité de mandataire » du peuple martiniquais « qui, lui aussi, subit le joug du colonialisme ». Il la prend à un second titre : la

¹⁹ Catherine Brun et Olivier Penot-Lacassagne, op. cit., p. 56. Chacun de ces noms demanderait à être présenté pour bien saisir l'environnement dans lequel Césaire intervient.

²⁰ Dans Roger Toumson et Simonne Henry-Valmore, *Aimé Césaire le nègre inconsolé*, Paris, Syros, Vents des îles, 1993 : des informations très intéressantes sur l'intérêt porté par Sartre au problème noir. Ils voient dans le voyage aux Etats-unis sa découverte du racisme et de la ségrégation. De janvier à mai 1945, Sartre a été, à la demande de Camus, envoyé spécial de *Combat*. Il s'était intéressé auparavant aux romanciers américains, au cinéma et au jazz. « L'Amérique est un pays colonial et c'est à nos colons français du Maroc que je comparerais le plus volontiers, malgré les différences, les travailleurs américains. » *Combat*, 7 juin 1945 (cf. pp. 102 à 104 de la biographie citée).

²¹ Catherine Brun et Olivier Penot-Lacassagne, op. cit., pp. 53-54.

²² Pierre et Claudine Chaulet, *Le Choix de l'Algérie - Deux voix, une mémoire*, op. cit., p. 170.

solidarité qu'il éprouve pour les opprimés à travers le monde. Pour faire bonne mesure à sa légitimité, il ajoute qu'il le fait aussi grâce à la confiance qu'il a dans le peuple français qui est « spontanément et profondément anticolonialiste. » La seule chose qui lui manque est d'être informé de ce qu'on fait en son nom. Sa légitimité d'orateur sera ensuite incluse dans la voix de tous les colonisés qui veulent leur indépendance.

Cette définition de lui-même induit celle de son interlocuteur : c'est bien entendu le peuple français qui doit être éclairé et, peut-être, ses dirigeants. Dans le premier tiers de son discours, il revient sur ce qu'il nomme « la confiance trahie » :

« Je veux parler de cette confiance que tous les peuples coloniaux, tous, sans exception, à un moment donné de leur histoire, ont été amenés à faire à la puissance colonisatrice et qui, toujours, inexorablement, a été trahie. »

En insistant sur ce point comme il a insisté sur l'anticolonialisme du peuple français, Césaire fait en quelque sorte coup double : il distingue le peuple français du pouvoir, ce qui lui permet, en fin de discours, d'énoncer des revendications particulièrement claires adressées à ces gouvernants français :

« [...] Je ne dis pas de la réforme, je dis de *l'abolition pure et simple du régime colonial*. On voit ce que cela signifie dans le cadre algérien : Cela signifie, dans l'immédiat, la restitution de ses droits à l'homme algérien traqué, séquestré, torturé. Cela signifie la fin de la guerre et la fin de la répression. Cela signifie la parole donnée et pour la première fois depuis 1830 au peuple algérien, et l'assurance qu'il pourra librement orienter ses destinées. Cela signifie la naissance ou la renaissance d'un Etat algérien, uni avec la France par des lois d'amitié et de solidarité, et non plus par des liens de sujétion et de domination. »

Si l'on ne retenait que cette dernière phrase, on pourrait presque penser que Camus et Césaire plaident pour la même cause : mais l'Algérie « fédérée » à la France de l'un n'est pas « l'Etat algérien » de l'autre. On peut remarquer que, de bout en bout, Césaire utilise le substantif ou le qualifiant d'Algérien et jamais celui d'Arabe.

Au centre du plaidoyer de Césaire pour un réalisme politique, l'argument de poids est le rappel de la conférence de Bandoeng²³ dont il redit l'importance historique pour une redéfinition des forces en présence dans le monde :

« [...] Un milliard cinq cent millions d'hommes se sont réunis dans une ville d'Asie pour proclamer solennellement que l'Europe n'avait plus vocation pour diriger unilatéralement le monde, pour proclamer que la domination européenne sur les parties non européennes du globe avait conduit le monde à une impasse dont il importait de sortir. »

²³ La conférence de Bandung (ou Bandoeng) : 18 au 24 avril 1955 à Bandung, en Indonésie, avec, pour la première fois les représentants de 29 pays africains et asiatiques dont Nasser (Égypte), Nehru (Inde), Soekarno (Indonésie) et Chou en Laï (Chine). Cette conférence marqua l'entrée sur la scène internationale des pays du Tiers monde qui choisirent le non-alignement pour ne pas coopérer avec les deux blocs.

Césaire explique la signification historique de Bandoeng et pour appuyer sa démonstration, il choisit une « phrase-clef » du délégué philippin : Carlos Romulo : « Nous savons que l'époque de l'empire européen est révolue, mais tous les Européens ne le savent pas encore. »

Inversant les sources du savoir, Césaire rend visible ainsi le vrai renversement tellement inacceptable pour ceux qui s'accrochent à l'idée de l'Empire : le savoir n'est plus européen. Il insiste, toujours en référence à Carlos Romulo, sur la seule alternative réaliste : la fin des empires coloniaux se fera-t-elle dans la négociation et le débat ou se fera-t-elle dans la violence ?

Lorsque des colonisés ont pris l'initiative d'accélérer cette fin d'empire, en l'occurrence « les combattants algériens », on ne peut les injurier comme le fait M. Soustelle qui, tout « civilisé » qu'il soit est « un défenseur d'un ordre illégitime, barbare ». Et Césaire d'affirmer le second renversement signifiant : les barbares ne sont pas ceux que l'on accuse de barbarie. On retrouve là une thématique forte du *Discours sur le colonialisme*.

L'intervention de Césaire est un vibrant hommage à la lutte des Algériens, au nom même du réalisme politique, et l'annonce à plus ou moins long terme de leur victoire et de celle des colonisés :

« C'est le contraire qui n'est pas réaliste. Le contraire, je veux dire la croyance qu'à l'époque où nous sommes, dix ans après la fin d'une guerre que les peuples européens ont menée pour la liberté et moins d'un an après Bandoeng, on peut encore maintenir par la force et la terreur des empires fondés sur la négation des droits de l'homme et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. »

Le discours de Césaire est un discours resserré, démonstratif, un véritable discours coup de poing. Il se place à un niveau historique et ne se laisse pas aller au pathétique : il affirme et argumente et prend tout aussi clairement position que Camus mais d'une toute autre manière. C'est, véritablement, un discours anticolonialiste.

On sait combien l'année 1956 est une année de toutes les ruptures pour Césaire. Rappelons ce qu'il écrit dans *Justice*, 3 février 1956, « (La Martinique) est une colonie au même titre ou avec la même absence de titre que les plus dénués des territoires d'outre-mer. » En avril 1956, *Présence Africaine* publie son article, « Décolonisation pour les Antilles » qui fait un constat d'échec de la départementalisation et de l'éveil d'un sentiment national aux Antilles françaises²⁴.

²⁴ Roger Toumson et Simonne Henry-Valmore, *Aimé Césaire le nègre inconsolé*, op. cit, p. 149.

En Algérie, au début février 1956, Guy Mollet est accueilli avec des tomates par les Français d'Algérie auxquels il cède : ils imposent la venue de Robert Lacoste, partisan intransigeant de l'Algérie française.

17 octobre 1957, Albert Camus a été élu pour le Prix Nobel de littérature, prix dont on ne peut nier le fort parfum politique, quelle que soit la qualité de l'œuvre du primé²⁵.

La mise en parallèle de ces deux discours confirme ce que les essais antérieurs avaient laissé voir : Césaire et Camus ne sont pas placés du même côté de la fracture coloniale. Camus, malgré le lien fort qu'il ressent avec l'Algérie, ne peut envisager son indépendance et n'abolit pas la fracture comme d'autres de ses compatriotes l'ont fait en rejoignant la lutte des opprimés pour une justice véritablement libérée du colonialisme : ce n'est pas cette révolte-là qu'il concrétise, de *L'Homme révolté* à sa position « algérienne » pendant la guerre.

Et finalement cette opposition, n'était-elle pas déjà perceptible dans les fictions narratives ou théâtrales de ces deux écrivains ?

Dans « la révolte de Meursault » (1942) qui explose à la prison quand l'aumônier vient le voir. On peut en citer quelques énoncés et accepter de les lire en tenant compte aussi – sans éliminer d'autres lectures faites de ce passage –, de la réalité déséquilibrante de la vie coloniale et de la protestation individuelle de Meursault ?

« Alors, je ne sais pas pourquoi, il y a quelque chose qui a crevé en moi. Je me suis mis à crier à plein gosier et je l'ai insulté et je lui ai dit de ne pas prier. [...] Je déversais sur lui tout le fond de mon cœur avec des bondissements mêlés de joie et de colère. [...] Moi, j'avais l'air d'avoir les mains vides. Mais j'étais sûr de moi, sûr de tout, plus sûr que lui, sur de ma vie et de cette mort qui allait venir. Oui, je n'avais que cela. Mais du moins, je tenais cette vérité autant qu'elle me tenait. J'avais eu raison, j'avais encore raison, j'avais toujours raison. J'avais vécu de telle façon et j'aurais pu vivre de telle autre. J'avais fait ceci et je n'avais pas fait cela. Je n'avais pas fait telle chose alors que j'avais fait cette autre. Et après ? C'était comme si j'avais attendu pendant tout le temps cette minute et cette petite aube où je serais justifié. [...] Du fond de mon avenir, pendant toute cette vie absurde que j'avais menée, un souffle obscur remontait vers moi à travers des années qui n'étaient pas encore venues et ce souffle égalisait sur son passage tout ce qu'on me proposait alors dans les années pas plus réelles que je vivais. Que m'importaient la mort des autres, l'amour d'une mère, que m'importaient son Dieu, les vies qu'on choisit, les destins qu'on élit, puisqu'un seul destin devait m'élire moi-même et avec moi des milliards de privilégiés qui, comme lui, se disaient mes frères. »

Ecrite entre 1942 et 1944, la pièce de Césaire, *Et les chiens se taisaient*, exprime, elle, la révolte du Rebelle et, plus poétiquement, dit à la fois la solitude de celui qui se bat et sa conviction en une issue possible :

« J'ai amené ce pays à la connaissance de lui-même,
Familiarisé cette terre avec ses démons secrets

²⁵ Rappelons qu'il était en concurrence avec Saint John Perse, Beckett et Pasternak.

Allumé aux cratères d'hélodermes et de cymbales
Les symphonies d'un enfer inconnu, splendide
Parasité de nostalgies hautaines [...]
Belle comme la mémoire dessaisie d'oubli frais,
la vengeance s'est dressée avec l'oreille du jour
et toutes les poussières qui tissent la chair des nuits [...]
Et laissez-moi, laissez-moi crier à ma suffisance
Le bon cri saoul de la révolte, je veux être seul dans ma peau
Je ne reconnais à personne le droit de m'habiter. »